

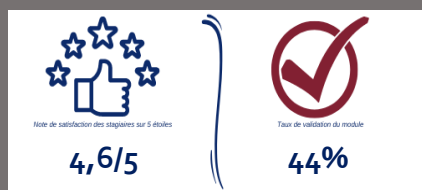


### Pré requis :

- Être licencié.ee FFHB et âgé.ee de +16ans
- Participer à la vie associative de sa structure

### Coût :

- Bénévoles et volontaires en services civiques : 200€
  - Salariés.ées : 600€ (prise en charge AFDAS possible)
  - Pôle Emploi / CPF : 400€ (si demande validée)
  - Bénévoles : 200€
  - Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (déplacement, restauration)
- + 50€ de frais d'inscription



### Renseignements :

Administratifs

[6300000.formation@ffhandball.net](mailto:6300000.formation@ffhandball.net)

Pédagogiques : Christophe BADAROUX

[6300000.cbadaroux@ffhandball.net](mailto:6300000.cbadaroux@ffhandball.net)

Accessibilités / Handicap

[6300000.agriffon@ffhandball.net](mailto:6300000.agriffon@ffhandball.net)



# Animateur « École d'Arbitrage »

Module 1 + Module 10 + Module 13

## Présentation

Cette formation aborde les clefs nécessaires pour toute personne licenciée, qui participe à la vie associative de sa structure en tant qu'Animateur d'École d'Arbitrage. Elle est garante des valeurs du handball au sein du club en préparant et organisant son action dans le cadre du projet associatif du club. Elle met en œuvre et anime des séquences adaptées aux différents publics en collaboration avec les entraîneurs. Elle motive et fidélise les principaux acteurs.

## Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Adapter les contenus aux différents publics en utilisant les outils fédéraux et en mobilisant ses connaissances
- Promouvoir l'arbitrage au sein du club
- Développer des discours positifs en faisant émerger des points forts
- Adapter les discours en fonction du niveau des arbitres
- Utiliser les erreurs comme éléments de formation
- Développer et favoriser l'activité de l'Arbitre /Joueur et Joueur /Arbitre
- Proposer des séquences attractives et motivantes
- Sensibiliser les différents publics à des valeurs de Fairplay, de respect, de tolérance et de solidarité
- Développer une image positive de l'arbitre

## Contenus

- Les valeurs du handball - La place de l'école d'arbitrage dans le club et l'architecture fédérale
- L'utilisation des outils fédéraux : référentiel JA, Arbitr'hand, Approches du handball, Livret etc..
- Les droits et devoirs de l'Animateur d'École d'arbitrage - Les publics, les niveaux de jeu et les tranches d'âge - Les différentes techniques d'Animation - Les incontournables de l'arbitrage : protection du jeu et du joueur - La communication verbale et non verbale envers les différents acteurs de la rencontre - Les différents types et outils d'évaluation - Les principes fondamentaux du jeu et la dialectique attaque /défense - La connaissance précise de la FDME et des missions et responsabilités des officiels - L'utilisation des NTIC

## Temps de formation et Modalités

50 heures de formation :

- 1 jour et 2 ½ journées en centre de formation
  - 16 h de formation à distance en classes virtuelles
  - 8 h de Formation Ouverte A Distance (FOAD) sur la plateforme Campus des Handballeurs
  - 13 heures de mise en situation, formation à distance en autonomie
- Cette formation est composée de 3 modules. Les modules 1 et 10 du Titre 4 Éducateur de Handball et le module 13 « Faire vivre une école d'arbitrage »

Je consulte les dates  
et/ou je m'inscris\*

\* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur

